LICENCE

Mention : Administration Economique et Sociale (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
• Analyse des structures et du fonctionnement des organisations publiques et privées • Étude des politiques publiques et de leur impact économique et social • Participation à la gestion administrative et financière des organisations • Analyse et interprétation de données économiques et sociales pour la prise de décision • Contribution à la mise en œuvre de projets collectifs ou institutionnels • Participation à la gestion des ressources humaines et au suivi de son développement de compétences • Élaboration de rapports et documents d'aide à la décision • Suivi et évaluation des dispositifs légaux et réglementaires applicables • Gestion de la communication interne et externe des organisations • Participation à la conception et à l'évaluation de programmes sociaux ou économiques	• Assurer une veille tant sur les plans géopolitiques, sociaux, économiques, environnementaux que managériaux, etc. en mobilisant des outils technologiques et des méthodes de recherche pluridisciplinaire afin de se forger un regard critique et de comprendre l'écosystème des organisations publiques, privées, associatives et de forme mutualiste, dans leurs environnements nationaux et internationaux. • Identifier les tendances d'évolution afin d'anticiper les futurs possibles des organisations publiques, privées, associatives et de forme mutualiste, au niveau technologique, environnementale et sociétal en détectant les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles, etc. • Identifier les principes et cadres de l'action administrative et organisationnelles en s'appuyant sur les règles juridiques et institutionnelles applicables afin de situer les décisions et les pratiques professionnelles dans leur environnement réglementaire public et privé. • Interpréter les processus et procédures administratives et organisationnelles en mobilisant les référentiels, circuits de décision et règles de fonctionnement des organisations publiques, parapubliques, privées, associatives ou de forme mutualiste et les outils numériques associés dans le but de sécuriser les actes et de fiabiliser les activités. • Articuler les enjeux de gouvernance, de management, de responsabilité et de contrôle en intégrant les notions clés relatives à la gestion des organisations publiques et privées (éthique, conformité, développement durable, handicap, accessibilité, diversité et harcèlement…) afin de contribuer à la qualité de l'action et à la performance des organisations publiques et privées. • Analyser les fonctions d'une organisation publique, privée, associative et de forme mutualiste et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes en identifiant les missions, rôles et interactions internes et externes afin d'en comprendre le fonctionnement global dans un environnement juridique et institutionnel donné.	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
• Collecte, traitement et analyse de données statistiques et économiques • Suivi des relations avec les partenaires institutionnels, économiques et sociaux • Application des techniques de gestion et d'organisation dans des projets opérationnels • Contribution à la mise en place de procédures et normes administratives • Participation à des démarches de développement durable ou de responsabilité sociale • Veille juridique, économique et sociale pour anticiper les évolutions réglementaires	• Concevoir et conduire des actions ou projets en favorisant les méthodologies et les innovations technologiques et managériales les plus adaptées tout en prenant en compte les enjeux de développement durable et en garantissant la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables aux secteurs public et privé afin d'accompagner l'adaptation et la transformation des organisations face aux évolutions technologiques, réglementaires et sociétales. • Exploiter des données en mobilisant des méthodes de recherche pluridisciplinaires et des technologies adaptées afin de réaliser des analyses utiles aux prises de décision managériales et de développer son esprit critique. • Utiliser les outils numériques de référence dans les métiers de l'administration et des organisations privées en respectant les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, analyser, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. • S'exprimer à l'oral et à l'écrit en utilisant les outils technologiques et le registre de langue adapté pour présenter, défendre un projet et rendre compte de son avancement dans des contextes professionnels nationaux ou internationaux. • Identifier et analyser les champs professionnels en s'appuyant sur les référentiels des métiers, les tendances sectorielles et les concours ou processus de recrutement, les parcours de formation existants afin de construire des choix de carrière éclairés, dans les secteurs public, privé, associatif et de forme mutualiste, y compris à l'international. • Valoriser ses compétences et son projet professionnel en mobilisant des outils numériques d'auto-évaluation, de suivi des compétences, de retours d'expérience et de mise en visibilité sur les réseaux sociaux afin de renforcer son attractivité sur le marché du travail. • Mettre en œuvre des méthodes de travail en mobilisant des techniques et outils de recherche et d'apprentissage permanent, tout en développant sa curiosité te son esprit critique, afin de réussir les concours administratifs ou les processus de recrutement des organisations publiques, privées, associatives et de forme mutualiste, tant à l'écrit qu'à l'oral.	